Union pour la Démocratie Française

avec le Président de la République
Valéry Giscard d'Estaing



PIERRE STÉPHAN

Maire de Briec, Vice-Président du Conseil Général,
Conseiller Régional de Bretagne.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A la veille du premier tour de scrutin, je voudrais vous dire ce qui me paraît essentiel au-delà du climat d'agitation politique de ces dernières semaines, de ces derniers mois.

Le 12 mars votre choix sera celui d'un choix de société : défendre la liberté et vous prononcer pour une majorité présidentielle nouvelle qui assure le progrès économique et social auquel vous aspirez.

Je situe ma candidature dans le **cadre du Soutien au Président de la République,** car vous sentez comme moi qu'il a besoin d'une majorité qui soit plus unie et qui désire clairement le progrès social. Il faut aller au-delà de l'effort passé, c'est la seule façon d'éviter à la France les rêves du collectivisme et le désordre économique.

Cette majorité nouvelle dans le cadre de la 5e République devra réduire les disparités et les injustices sociales, fiscales, économiques.

Le combat pour les libertés exige la mobilisation de tous ceux qui refusent la violence, le totalitarisme, les excès de la technocratie.

Dans la période difficile que nous traversons notre pays a besoin, au-delà des querelles politiques dont nous avons tous assez, d'une majorité de rassemblement dans un climat de dialogue et de tolérance.

Pour moi les choses sont claires et sans ambiguïté : **Soutenant de façon déterminée le Président de la République pour un changement sans bouleversement,** j'ai fait ce choix **avec l'Union pour la Démocratie Française.** Saisissez avec nous cette chance de changement.

Concrètement pour notre circonscription trop souvent laissée à l'écart dans le passé, cela se traduit par trois priorités :

1) L'emploi et le progrès économique.
2) La justice sociale.
3) La défense et l'amélioration de notre cadre de vie et des conditions de vie.

1 - L'EMPLOI ET LE PROGRÈS ÉCONOMIQUE

La première priorité c'est l'emploi, notamment pour les jeunes. Finies la démagogie et les promesses publicitaires. Une action énergique doit être menée :

— en faveur du **maintien des activités agricoles** (non aux grands barrages !), en faveur de l'installation des jeunes dans l'agriculture et du développement des industries agro-alimentaires et en ce domaine nous avons des atouts privilégiés ;

— pour créer les conditions qui permettront au commerce, à l'artisanat, à l'industrie petite et moyenne de progresser ;

— pour faire de **Douarnenez un pôle de développement** pour la région par l'expansion de ses activités portuaires et ceci de façon efficace et réaliste ;

— pour faire plus que par le passé pour la pêche, l'aide au renouvellement de la flottille, au carburant et ceci par une défense intelligente de ses intérêts au plan national et européen, et ce dans un seul but : l'amélioration du pouvoir d'achat des marins-pêcheurs et de ceux qui vivent de la pêche ;

— pour un développement du tourisme, et surtout d'un **tourisme social** qui contribue au progrès de notre économie tout en respectant ce qui fait aujourd'hui sa richesse ;

— pour **désenclaver** notre circonscription par un réseau routier moderne ;

— pour une véritable **régionalisation,** une véritable **décentralisation,** qui seules peuvent nous conduire à un nécessaire aménagement du territoire, contre le centralisme bureaucratique parisien ;

— pour une organisation harmonieuse de nos communes par une véritable concertation des responsables civiques et professionnels et non par des pseudo-organismes trompe-l'œil.

2 - LA JUSTICE SOCIALE

Avec le Président de la République il faut faire plus :

— pour les familles en comblant le retard des prestations familiales et en définissant un véritable statut de la mère de famille ;

— pour la défense de la liberté d'enseignement non par intérêt électoral mais par souci profond de justice et d'équité, sans raviver les stériles querelles d'un autre temps ;

— pour les retraités et les pensionnés par une sérieuse revalorisation des retraites et pensions grignotées par l'inflation ;

— pour les plus défavorisés par un relèvement substantiel du S.M.I.C. sans mettre en péril les entreprises, et c'est à mon avis possible quand on voudra poser ce problème dans ses véritables termes ;

— pour l'amélioration constante du pouvoir d'achat de tous, en particulier des travailleurs manuels ;

— pour l'égalité de tous devant l'impôt. A revenu égal, impôt égal quel que soit la profession;

— pour une amélioration du sort physique et moral des handicapés ;

— pour les personnes du 3e âge, aussi bien pour l'aide au maintien à domicile, et cette formule est sûrement la meilleure, que pour l'accueil en milieu spécialisé quand c'est nécessaire.

3 - LA DÉFENSE ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DU CADRE DE VIE

Ceci exige dans notre circonscription :

— le maintien et si possible le développement dans nos communes rurales de tous les services publics ;

— l'amélioration de l'équipement sanitaire et donc la sauvegarde de la vocation première de la Clinique du Cap ;

— le rejet de la Centrale nucléaire sur le site de Plogoff alors que l'on peut développer la Centrale des Monts d'Arrée ;

— le refus du projet aberrant dit des grands sites à la Pointe du Raz ;

— l'opposition résolue aux grands barrages sur l'Odet et le Jet qui causeraient un préjudice irréparable à l'activité agricole du secteur, alors que d'autres solutions peuvent être trouvées pour parer aux éventuelles inondations de Quimper ;

— l'examen au coup par coup et région par région des certificats d'urbanisme en zone rurale qui tienne compte de 2 impératifs : la sauvegarde de l'agriculture et les désirs légitimes des propriétaires.

J'ai rédigé cette lettre avec foi et conviction et ce ne sont pas de ma part des promesses de circonstance.

Me mettre à votre service et défendre vos intérêts est ma seule ambition. Ce qui m'a toujours guidé, l'action dans ma commune le démontre, c'est **l'efficacité** au service de tous.

J'estime, comme vous sans doute, qu'un député ne doit pas se servir de la politique, mais se soucier uniquement du bien de ses concitoyens.

Il est temps, grand temps même, de **décrisper** l'atmosphère qui règne dans notre circonscrip tion, de travailler tous ensemble et avec les circonscriptions voisines, ce qui hélas est loin d'être le cas. Il est temps de changer les méthodes et de retrouver une âme.

C'est ce que, mon suppléant Jean Coader et moi-même nous vous proposons. C'est ce que souhaitent beaucoup de responsables et de gens de chez nous.

Vous pouvez compter sur moi car je préfère les actes aux paroles.

Croyez, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Pierre STÉPHAN.

Une déclaration d'**Armand PAVEC**

Conseiller Général de Plogastel-Saint-Germain,
Maire de Plonéour-Lanvern,
Président du Comité de Soutien.

« La candidature de Pierre Stéphan répond aux besoins d'un grand nombre d'entre nous qui souhaitons un changement vers plus de justice, d'esprit d'ouverture et de tolérance. Ce que le Maire de Briec a fait dans sa commune montre quelles sont ses préoccupations et son souci d'efficacité. C'est d'un député comme lui que nous avons besoin. »

Votez Pierre STÉPHAN

Suppléant : **Jean COADER**



IMP. ARCHANT - BRIEC